

REGLEMENT TECHNIQUE

Prix de la ville de Chaumont

Open Country Team 2009

En Partenariat avec la FFCLD

Masters Team (édition 2009)

COMPETITION AMICALE DE DANSE COUNTRY PAR EQUIPE

Description

Les MASTERS TEAM sont des compétitions de loisirs ouvertes aux danseurs et danseuses amateurs en formation par équipe.

- Catégorie COUNTRY ACADEMIC : 5 danseurs au minimum et 14 au maximum
- Catégorie COUNTRY SHOW : 4 danseurs au minimum et 20 au maximum

Les chorégraphies sont entièrement libres et aucune musique n'est imposée. La durée de la prestation chorégraphique ne doit cependant pas excéder 8 ou 12 minutes selon la catégorie. L'équipe compétitrice doit prendre ses dispositions pour être en conformité avec le règlement.

Chaque club ou structure peut présenter plusieurs équipes dans des catégories différentes et dans la limite fixée par l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite fixée, pour des raisons relatives à l'organisation et au bon déroulement de la compétition.

Seules les inscriptions réceptionnées complètes et accompagnées de leur règlement (30€/équipe, gratuit pour les clubs FFCLD) seront prises en compte par l'organisateur.

Le fait de participer et de s'inscrire aux MASTERS TEAM engage les danseurs, et leur instructeur à respecter le règlement relatif à la compétition.

Aucun remboursement des engagements ne peut être effectué en cas de désistement de la part de l'équipe en compétition.

En cas d'annulation de la manifestation par l'organisateur pour quelque raison que ce soit les engagements seront remboursés à l'équipe de danseurs.

Le représentant de l'équipe devra, dès son arrivée sur les lieux de la compétition, faire valider la participation de son groupe auprès du coordinateur artistique (validation de la liste nominative des inscrits), et lui remettre le CD de la musique utilisée. Le fait de ne pas se présenter au coordinateur peut entraîner un abandon par forfait de la compétition.

Les MASTERS ont pour but de :

- Permettre à des danseurs et danseuses amateurs, de présenter dans un esprit d'émulation et d'échange, leurs créations chorégraphiques dans de bonnes conditions scénique, technique et chorégraphique.
- Réunir élèves, danseurs, chorégraphes, enseignants, techniciens, responsables afin de partager ensemble : expériences et compétitions dans le domaine de la danse country.
- Favoriser et veiller à conserver et promouvoir les orientations de la danse country.

Afin de permettre l'accès au plus grand nombre, les MASTERS prévoient plusieurs catégories :

Description des catégories :

COUNTRY ACADEMIC

Cette catégorie rassemble des chorégraphies, originales ou non, issues de formes de danse habituellement pratiquées en danse Country (Line, Partner, Freestyle, Mixer) et sont composées d'un certain nombre de répétitions des figures (murs), avec des formations alignées (les déplacements sont toutefois permis, voire conseillés). Ce qui n'exclut pas une certaine dose de créativité dans l'enchaînement des chorégraphies, le choix des musiques, les déplacements, etc...

La créativité se retrouvera surtout dans le choix des musiques et des costumes, le respect du rythme et de la structure musicale, la précision des alignements, le choix judicieux des déplacements. Une entrée et une sortie sont recommandées en Niveau I, obligatoires en Niveau II.

Deux niveaux sont proposés dans cette catégorie :

- Team niveau I : Les danseurs sont de niveau débutant et novice (1 à 2 ans de danse)
- Team niveau II : Tous les danseurs ne rentrant pas dans la catégorie du niveau inférieur.

COUNTRY SHOW

Catégorie de danseurs de tous niveaux souhaitant présenter un spectacle, dont l'aspect créatif et artistique est le point central.

Cette catégorie rassemble des chorégraphies, originales ou inspirées de chorégraphies existantes, moins répétitives que dans la catégorie Academic, se déroulant comme un spectacle avec une mise en scène et des déplacements élaborés et variés.

La créativité se retrouvera également dans le choix des musiques et des costumes (les changements de costumes et les accessoires sont permis), le respect du rythme et de la structure musicale, la précision des alignements, le choix judicieux des déplacements, l'originalité et la précision des enchaînements, de l'entrée et de la sortie.

Un seul niveau est proposé dans cette catégorie.

Les participants :

Les MASTERS régionaux et nationaux sont ouverts à tous les danseurs (les mineurs doivent fournir une autorisation parentale ainsi qu'une autorisation de publication d'image). Chaque équipe est constituée de danseurs, d'un animateur (son représentant) et d'un accompagnant (technicien, costumier), seules ces personnes ont un accès réservé en coulisse et aux vestiaires.

IMPORTANT : Les animateurs peuvent participer avec leur équipe à la compétition exclusivement dans les catégories Academic Niveau II et Team Country Show. Tout compétiteur classé (3 premières places) dans la catégorie Academic Niveau I devra concourir l'année suivante dans la catégorie supérieure.

REGLEMENT

Les Masters sont soumis aux règles suivantes :

I) ENGAGEMENTS, ASSURANCES

Un droit d'engagement sera demandé aux danseurs ou clubs non membres de la FFCLD lors des compétitions par la structure organisatrice.

Chaque club ou structure s'engage à présenter des équipes de danseurs titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse valable pour l'année en cours. En cas de non appartenance à une structure les danseurs devront obligatoirement présenter lors de leur inscription le certificat médical précité individuellement, une copie de la carte d'identité ou la carte FFCLD à jour de cotisation.

Il en va de même pour les conditions relatives aux assurances.

Les participants qui ne pourront justifier des documents relatifs aux assurances et d'une attestation d'assurance se verront refuser l'accès à la compétition.

II) STYLE DE PRODUCTION, TYPE DE DANSE ET MUSIQUE

a) Choix musical pour la catégorie COUNTRY ACADEMIC

Les danses et musiques de cette catégorie sont exclusivement de type Country, Rock, East Coast Swing, West Coast Swing, Cha-cha, Two Step, Blue Grass, etc. Les danses avec des orientations celtiques sont également acceptées, ainsi que les musiques Country « remastérisées » (Par ex. Country Roads interprété par Hermes House Band).

Les danses sur des musiques de type disco, funky, hard rock engagent automatiquement l'exclusion de la notation par le jury. Toutefois, l'utilisation ponctuelle de musiques non Country est autorisée sous forme de "ponctuations" ou "illustrations" sonores (d'une durée limitée).

b) Choix musical pour la catégorie COUNTRY SHOW

Le choix musical devra comporter au moins 80% de musique Country au sens large (Country moderne, remastérisée, musique celtique) dans une même production chorégraphique, ne sont pas acceptées les musiques de type Hip-Hop, Rap, Disco, Funky, etc...

PRECISION: Il s'agit d'une compétition de danse Country, le jury s'attend à entendre une certaine musique.

Un choix musical trop éloigné de la Country peut être pénalisant.

Les chorégraphies présentées peuvent être la reprise d'une danse existante ou faire l'objet d'une création.

c) Musique (Support et durée)

Chaque musique sera enregistrée sur un CD audio de bonne qualité avec une seule piste (il est conseillé d'avoir une copie supplémentaire). Les supports MP3 ne sont pas acceptés.

Les musiques sont remises le jour-même au coordinateur, au moins 1 heure avant le début du concours.

Le nom du club, la catégorie, seront indiqués sur le CD et la pochette du CD.

La durée maximum de la prestation chorégraphique sera de :

-8 minutes pour la catégorie Academic,

-12 minutes pour la catégorie Show,

y compris les temps d'entrée et de sortie. Toute prestation dépassant ces durées maximum sera pénalisée (une tolérance technique de 10 secondes est acceptée).

En cas de défaillance du matériel de sonorisation de l'organisateur le groupe sera invité à recommencer sa prestation depuis le début.

III) Espace de compétition, règles de conduites, costumes et accessoires

a) Espace de compétition

L'espace de compétition est clairement matérialisé et délimité. L'espace de danse sera éclairé par des projecteurs. Le sol de l'espace de danse est revêtu d'un plancher de bonne qualité.

Les candidats auront à leur disposition un vestiaire pour s'habiller. Selon les infrastructures une salle d'échauffement pourra également être mise à leur disposition.

Si l'entrée et la sortie du praticable ne se font pas au même endroit, il est impératif qu'une personne accompagne les candidats à l'entrée du praticable, et qu'une autre les attende à la sortie.

b) Règles de conduite, costumes et accessoires

1. Les règles de conduite

Toute équipe dont les supporters, ou le public d'un club, ayant des comportements agressifs, irrespectueux, injurieux sera exclue du concours.

2. Costume pour les compétitions COUNTRY ACADEMIC

Les tenues de clubs sont autorisées. Les tenues ne doivent pas dénaturer l'allure country; ni être indécentes ou vulgaires, ni présenter un caractère dangereux ou choquant.

Tous les costumes doivent être en harmonie avec le caractère de la danse country. Les danseurs sont obligatoirement chaussés de bottes ou bottines à lacets. Les baskets et chaussons de danse sont interdits.

Le seul couvre-chef autorisé et obligatoire pour les hommes est le chapeau de type Stetson, les dames et demoiselles peuvent si elles le souhaitent danser tête nue.

Les pantalons sont acceptés pour les dames. Lorsque les dames portent des jupes longues, leur longueur doit permettre au jury de juger aisément l'évolution des pieds.

La tenue ne doit pas être excentrique.

Les chemises à franges sont acceptées. Les accessoires ne sont pas autorisés tels que (lunettes de soleil, éperons, téléphone portable à la ceinture, révolver ou autre holster).

3. Costume pour les compétitions COUNTRY SHOW

Les costumes sont libres. Toutes les tenues sont acceptées à condition qu'elles ne soient ni indécentes ou vulgaires, et ne présentent aucun caractère dangereux ou choquant.

Les accessoires sont autorisés à condition qu'ils ne soient ni dangereux, ni trop bruyants.

4. Matériel et accessoires

Un temps de mise en plateau peut être accordé pour chaque groupe (toutes catégories), pour lui permettre d'installer un décor en fond ou éléments scéniques. Ceux-ci doivent être maniables et installés très rapidement (3mn maximum d'installation et de désinstallation). Ils devront être ignifugés ou ininflammables (M1).

La présence d'un responsable non danseur est fortement conseillée avec les régisseurs sonorisation durant la mise en plateau et durant la compétition.

IV) Le jury

a) Critères artistiques de notation « COUNTRY ACADEMIC »

Le jury tient compte de :

La capacité à transmettre au public (sourire, tenue corporelle, regard, etc.)

L'originalité, de la créativité de la chorégraphie et de ses transitions

L'interprétation musicale (choix de la musique, rythme et tempo adaptés à la chorégraphie)

La précision technique

L'harmonie scénique du groupe et son niveau d'ensemble (costumes, synchronisation)

La valeur chorégraphique (créativité, déplacements, cohérence musicale)

b) Critères artistiques de notation « COUNTRY SHOW »

Le jury tient compte des mêmes critères cités précédemment dans la catégorie COUNTRY ACADEMIC, plus :

Le choix et l'originalité des costumes

La mise en scène générale (entrée, sortie, transitions), rythme général de la prestation, variété de la musique et/ou des enchaînements.

En cas de litige ou de contestation, seul le représentant (animateur) de l'équipe peut formuler une requête exclusivement auprès du président du jury, qui lui accordera un entretien après consultation de l'ensemble des membres du jury.

c) Composition du jury

Le jury compte 5 juges, plus 1 secrétaire assisté de 1 collecteur (le coordinateur peut remplir cette fonction). Il peut être composé de juges professionnels, d'enseignants

ou d'animateurs. Le président du jury est nommé par l'organisateur de la compétition, qui peut s'il le souhaite prendre cette responsabilité.

Le président du jury juge la compétition au même titre que les autres membres du jury, son rôle consiste à réunir les cotes attribuées par les différents juges, à argumenter afin de départager d'éventuels ex-æquo.

Le jury se réunira après la compétition afin de prendre connaissance du classement final (fourni par le ou la secrétaire), de délibérer pour départager les éventuels ex-æquo et d'attribuer les prix annexes (Prix FFCLD, Espoir, Prix spécial du Jury, Prix de la Ville, etc...)

Le nom de chaque juge figure sur la table de jugement.

Une fiche de notation type est annexée au présent règlement.

En cas de non présentation ou retard sur la piste de concours, l'équipe sera déclarée « Abandon par forfait ».

V) Sélection et finale

La sélection s'effectue par classement.

Les sélectionnés se verront attribuer un prix (Grand Prix, Prix d'Excellence, Prix d'Honneur, etc... avec "félicitations du Jury" ou mention si besoin est) et le gagnant de la catégorie COUNTRY SHOW ou de chaque catégorie (ce choix est laissé à l'appréciation de l'organisateur) présentera sa chorégraphie pendant la soirée.

Les équipes sélectionnées (2 par catégorie) pourront participer à la finale nationale.

VI) Pénalités

Le but de cette compétition étant avant tout de passer un moment agréable durant lequel les talents des clubs sont mis en valeur, il convient que chacun respecte le présent règlement et respecte également ses concurrents.

C'est pourquoi certaines pénalités peuvent être prévues en cas de non-respect du présent règlement et en cas de :

- Désistement sans motif de la compétition.
- Comportement discourtois ou désagréable vis à vis du public, des juges, des membres de la fédération, des autres participants ou des organisateurs ou avec des membres de l'équipe technique ou administrative.
- Dépassement de la durée chorégraphique
- Non respect de la tenue vestimentaire
- Retard d'une équipe qui ne se présente pas dans les temps.
- Tricherie en s'inscrivant dans le Niveau I alors que l'on n'est plus débutant (plus de 2 ans de pratique). La découverte d'une telle tricherie pendant la compétition peut amener à juger l'équipe dans une autre catégorie voire même entraîner sa disqualification, si la tricherie est découverte ultérieurement, l'équipe ne pourra plus participer à d'autres compétitions Masters Team FFCLD.

VII) Acceptation des conditions

Le fait d'inscrire une équipe de danseurs et de participer à la compétition « MASTERS TEAM » engage l'acceptation des conditions relatives au présent règlement.

Toute contestation éventuelle devra être adressée à l'organisateur.

La fiche d'inscription doit être remplie de manière claire et lisible sans omettre aucun renseignement.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter : Annie Briand :
annie.briand@country-france.com

Country 52 : Rémond Valérie: 06.48.13.65.49 ou 03-25-01-25-07
Email : valerie.remond@orange.fr ou country52@orange.fr